

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1007 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 1007

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

11 juin 1965

Numéro JO

n° 8 du 01/08/1965

Date du numéro

1 août 1965

TEXTE INTÉGRAL

M. Cheïk Houmed Gaba Abdoukader est nommé pour compter du le janvier 1965 Cadi de Tadjourah. Il percevra à ce titre une indemnité de 13.300 FD par mois.